



Face à l'ampleur et la gravité des enjeux, l'action publique et plus particulièrement l'exercice des responsabilités politiques souffrent d'une perte de confiance et d'un grave discrédit qui fragilisent les bases mêmes de la démocratie. Valoriser son ancrage territorial paraît dès lors une voie à privilégier pour la conforter et assurer son renouveau.

En effet, au niveau local, les citoyens perçoivent plus aisément le lien entre les difficultés concrètes qu'ils vivent et les solutions que leur proposent leurs élus. À ce niveau, notamment par la médiation associative, ils ont le sentiment de mieux se faire entendre et de peser sur les décisions.

La participation a pour but de faire vivre, d'enrichir et de renforcer ce lien de proximité. C'est un défi auquel élus locaux et acteurs associatifs sont confrontés. De leur capacité à le relever ensemble dépend pour une large part l'avenir de la démocratie.

Cette question a été explorée au cours d'une expérimentation qui a mobilisé plus de deux cents acteurs associatifs et élus locaux d'Ile-de-France.

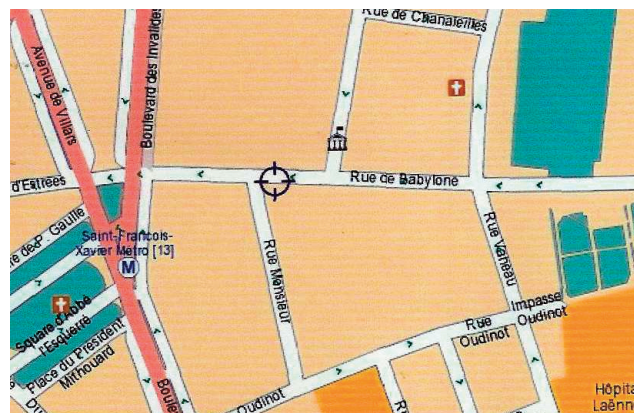
À partir des résultats de ce travail, élus, militants associatifs, responsables administratifs et chercheurs sont invités à croiser leurs regards pour construire des propositions concrètes permettant de renforcer la démocratie en Ile-de-France. Tel est l'objet de ce colloque.

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

► LIEU

Conseil régional d'Ile-de-France
57 rue de Babylone
75007 Paris

Métro : Saint-François-Xavier (ligne 13) ■ Bus : 82, 87, 92
Vélib : 35 bd des Invalides



► INSCRIPTION OBLIGATOIRE

- en ligne, sur le site de la fonda : www.fonda.asso.fr
- par courrier, à la Fonda en utilisant le bulletin ci-joint

Fonda

18 rue de Varenne ■ 75007 Paris
Tél.: 01 45 49 06 58 ■ Fax : 01 42 84 04 84 ■ fonda@wanadoo.fr

AVEC LE SOUTIEN DE :



Renforcer la démocratie en Ile-de-France

Un enjeu des relations entre élus locaux et associations

Colloque

le samedi 21 mars 2009

de 9h 30 à 17h 30

au Conseil régional

d'Ile-de-France

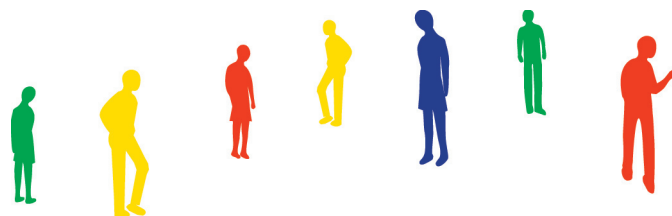
fonda

Samedi 21 mars 2009

- 9h 15 ▶ ACCUEIL
- 9h 30 ▶ INTRODUCTION
Claire Villiers, vice-présidente du Conseil régional d’Ile-de-France, chargée de la démocratie régionale
Hamou Bouakkaz, adjoint au maire de Paris, chargé de la vie associative et de la démocratie locale
- 9h 45 ▶ PRÉSENTATION DE L’EXPÉRIMENTATION “DÉBATS LOCAUX”
Isabelle Foucher, chargée de mission de la Fonda
- 10h 15 ▶ TABLE RONDE
Regards croisés sur les relations entre élus et associations
- 11h 30 ▶ ÉCHANGES ET DÉBATS
- 12h 15 ▶ PRÉSENTATION DES ATELIERS
Jean-Pierre Worms, vice-président de la Fonda
- 12h 30 ▶ DÉJEUNER LIBRE
- 14h ▶ ATELIERS DE PROPOSITIONS
Atelier 1 : Construire l’intérêt général sur les territoires
Atelier 2 : Négocier des dynamiques partenariales
Atelier 3 : Faire vivre la participation
- 16h ▶ QUELLES PROPOSITIONS CONCRÈTES POUR RENFORCER LA DÉMOCRATIE EN ÎLE-DE-FRANCE ?
Introduction par le rapporteur général des ateliers :
Jean-Pierre Dupont, vice-président de la Fonda
Réactions de deux grands témoins :
Jean-Paul Delevoye, médiateur de la République
Antoine Bevort, professeur de sociologie au Conservatoire national des arts et métiers et chercheur au LISE/CNRS
- 17h ▶ CONCLUSION DE LA JOURNÉE
Martin Hirsch (sous réserve), haut-commissaire aux Solidarités actives et à la Jeunesse

▶ Table ronde : REGARDS CROISÉS SUR LES RELATIONS ENTRE ÉLUS ET ASSOCIATIONS

Animateur : **Pierre Vanlerenberghe**, président de la Fonda
Chercheurs : **Marion Carrel**, maître de conférences en sociologie, Université Lille 3
Pascal Perrineau, directeur du Cevipof
Associatifs : **Pascal Aubert**, président de la Coordination des fédérations des centres sociaux d’Ile-de-France
Joëlle Morel, présidente du Comité métallos
Élus : **Michel Lasserre de Rozel**, adjoint au maire d’Asnières
Frédérique Pigeon, adjointe au maire du 18^e arrdt de Paris



▶ Atelier 1 : CONSTRUIRE L’INTÉRÊT GÉNÉRAL SUR LES TERRITOIRES

L’intérêt général est souvent évoqué par les élus et les associations, pour justifier leurs actions. Néanmoins, elles sont par nature fragmentées, soumises à des contraintes de temps, d’espace et de champs de compétences. L’éclatement de l’intervention publique comme de l’action associative les rend peu lisibles à l’aune de l’intérêt général.

OBJECTIF DE L’ATELIER

Proposer des moyens pour dépasser les fragmentations de l’action publique et associative ; favoriser les coopérations, notamment interassociatives, afin de mettre en évidence les intérêts communs ; faciliter l’investissement des citoyens.

Animatrice : **Martine Barthélémy**, directrice de recherche au Cevipof
Témoins : **Danièle Apocale**, directrice de la Maison des associations du 11^e arrdt de Paris - **Céline Braillon**, présidente de l’Adels - **Jean-Pierre Worms**, sociologue...

▶ Atelier 2 : NÉGOCIER DES DYNAMIQUES PARTENARIALES

La coopération entre élus et associations nécessite une définition des contributions de chacun et l’organisation de leurs complémentarités. Les services administratifs, acteurs importants de cette négociation, participent d’un jeu à trois, dont la dynamique doit permettre que les enjeux financiers et de gestion ne prennent pas le pas sur les autres et que chaque acteur trouve sa place.

OBJECTIF DE L’ATELIER

Faire des propositions pour mieux organiser et formaliser le partenariat entre élus et associations, afin que toutes les ressources humaines, techniques et financières soient mobilisées dans une dynamique de réussite.

Animateur : **Serge Depaquit**, vice-président de l’Adels
Témoins : **Laure Baeza**, chef du service de la vie associative à St-Denis - **Cécile Blatrix**, maître de conférence en science politique, Université Paris 8 - **Yann Fradin**, directeur de l’association Espaces, en Val-de-Seine - **Jean-François Pellissier**, ancien adjoint au maire du 13^e arrdt de Paris ...

▶ Atelier 3 : FAIRE VIVRE LA PARTICIPATION

Faire vivre la participation démocratique et l’ouvrir plus largement à l’initiative des citoyens questionne les pratiques tant des élus que des associations, notamment sur le choix des moments, des méthodes, des instances et interlocuteurs, mais aussi sur le rôle et la place des individus et des associations. La participation démocratique est une construction difficile, où les pièges à éviter sont nombreux.

OBJECTIF DE L’ATELIER

Faire des propositions pour évaluer l’efficacité des pratiques participatives par rapport aux enjeux de l’action publique, pour mieux reconnaître et articuler initiative citoyenne individuelle et associative et pour permettre l’accès à l’espace public des personnes et des associations qui n’y trouvent pas facilement leur place.

Animateur : **Jacques Remond**, administrateur de la Fonda
Témoins : **Jean-Pierre Fortin**, adjoint au maire de Sèvres - **Renaud Helfer-Aubrac**, conseiller technique au cabinet du maire de Paris - **Nathalie Hurteault**, conseillère municipale à Asnières - **Bénédicte Madelin**, directrice de Profession Banlieue à St-Denis - **Éloïse Nez**, chargée d’études de l’Adels - **Henri Rey**, directeur de recherche au Cevipof...